



Conférence ministérielle sur l'**EAU**
Ministerial Conference on **WATER**
المؤتمر الوزاري عن **المياه**

JORDANIE

JORDAN

الأردن

22 12 2008

Processus de Barcelone: une Union pour la Méditerranée
Barcelona Process: Union for the Mediterranean
عملية برشلونة : اتحاد من أجل البحر المتوسط

DOSSIER DE PRESSE

Contacts presse :

Christophe KATSAHIAN : 00 962 6 777 46 00 74

FRANCE – Muriel Dubois-Vizioz : 0033 1 40 81 31 73

EGYPTE – Essam Khalifa : 0020 102 686 886

JORDANIE – Omar Salameh – Tel. 00 962 79 729 3666

SOMMAIRE

L'eau en Méditerranée : bilan et perspective

- Constat : 20 millions de Méditerranéens sans accès à l'eau potable
- Futur annoncé : des pressions croissantes sur les ressources en eau et les effets du changement climatique
- Alternatives : Agir sur la demande en eau et pas uniquement sur l'offre

« Processus de Barcelone » : état de la coopération dans le domaine de l'eau en Méditerranée

- Constat : richesse des projets mais coordination insuffisante
- Orientations proposées

« Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée » : un nouveau cadre

- Les étapes vers le « Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée »
- De nouveaux principes fédérateurs et concrets

La conférence ministérielle sur l'eau

- Deux objectifs : stratégie régionale et projets concrets

Exemples de premiers projets concrets identifiés

- **Adaptation au changement climatique**
 - Etudes d'impact et d'adaptation au changement climatique dans le secteur des ressources en eaux pour la zone côtière et les deltas (Egypte)
- **Equilibre entre mobilisation de nouvelles ressources en eau et gestion des demandes en eau**
 - Economie d'eau en irrigation ; plan national du Maroc
- **Réhabilitation et valorisation des milieux naturels**
 - Projet de transfert mer Rouge – mer Morte (Israël, Jordanie, Territoires Palestiniens)
 - Réhabilitation du cours inférieur du Jourdain (Israël, Jordanie, Territoires Palestiniens)
- **Dépollution de la mer Méditerranée**
 - Assainissement du Caire : extension de la station d'épuration de Gabal El Asfar et renforcement des capacités de sa maîtrise d'ouvrage (Egypte)
 - Valorisation des eaux usées du Grand Tunis (Tunisie)

- Contrôle de la qualité de l'eau dans les lacs du Nord et les bras du fleuve du Nil, grâce à l'utilisation de technologies de sondage à distance (Egypte)

- **Technologie et usages efficaces de l'eau**

- Installation de petites unités de dessalement d'eau saumâtre fonctionnant avec l'énergie solaire (Jordanie, Maroc, Tunisie)

ANNEXES

Première liste de projets identifiés comme exemples

Programme de la Conférence ministérielle

Trombinoscope

Plaquette 4 pages

CD Rom

L'eau en Méditerranée : bilan et perspective

(Source Le Plan Bleu, <http://www.planbleu.org>)

L'eau est une problématique prioritaire en Méditerranée. Les questions de l'accès et la gestion de l'eau, qu'il s'agisse d'eau potable, d'irrigation ou d'eaux industrielles se posent de manière accrue : 70 % de l'eau consommée en Méditerranée est utilisée pour l'irrigation. Quant à la désertification, elle progresse non seulement au sud de la Méditerranée, mais maintenant au nord.

Constat : 20 millions de Méditerranéens sans accès à l'eau potable

En Méditerranée, l'eau est une ressource rare, fragile et inégalement répartie dans l'espace et dans le temps.

- Les **demandes en eau ont doublé** dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle pour atteindre, en 2005, 280 km³/an pour l'ensemble des pays riverains.
- L'agriculture, premier secteur consommateur d'eau, représente 64 % de la demande totale en eau : 45 % au Nord et 82 % au Sud et à l'Est.
- Dans de nombreux pays méditerranéens, les prélèvements en eau approchent le niveau limite des ressources disponibles. Des pénuries d'eau, conjoncturelles ou structurelles, sont constatées. En 2005, la population méditerranéenne « pauvre » en eau, c'est-à-dire celle des pays dotés de moins de 1 000 m³/hab/an, s'élève à 180 millions d'habitants, dont 60 millions en situation de « pénurie » (moins de 500 m³/hab/an).
- **20 millions de Méditerranéens n'ont pas accès à l'eau potable**, notamment dans les pays au Sud et à l'Est.

Les approvisionnements en eau sont fragilisés dans plusieurs pays méditerranéens d'une part par la **surexploitation d'une partie des eaux souterraines renouvelables** (générant des intrusions salines qui rendent l'eau inutilisable) et, d'autre part, du fait de **l'exploitation de ressources non renouvelables** (dont les eaux fossiles). La production d'eau « non durable » est ainsi estimée à 16 km³/an, dont 66 % issus de prélèvements d'eaux fossiles et 34 % de surexploitations de ressources renouvelables.

Ainsi, aux tensions sur les ressources naturelles en eau viennent s'ajouter des dégradations et pollutions d'origine humaine qui en modifient le régime ou la qualité, ce qui limite encore les possibilités d'usage. Il en résulte un accroissement :

- de la vulnérabilité des approvisionnements du fait de la hausse des coûts (notamment pour le traitement de l'eau),
- des risques pour la santé,
- des conflits d'usage entre utilisateurs, grands secteurs, régions ou pays.

Futur annoncé : des pressions croissantes sur les ressources en eau et les effets du changement climatique

Les pressions sur les ressources en eau s'accroîtront encore de façon sensible au Sud et à l'Est et 80 millions de Méditerranéens seront en situation de « pénurie » (moins de 500 m³/hab/an) à l'horizon 2025. Du fait de la croissance de la demande en eau agricole et

urbaine et de la rareté des ressources, **un pays méditerranéen sur trois prélèvera plus de 50 % du volume annuel** de ses ressources naturelles renouvelables.

Les évolutions de températures et de précipitations décrites par les modèles climatiques entraîneront une aggravation de ces tendances. Les régions méditerranéennes, qui souffrent déjà d'un stress hydrique important, vont se retrouver particulièrement exposées à des réductions de leurs ressources en eau. Dans certains pays, ce type d'évolution pourrait déboucher sur des situations de crise aiguë. Au Sud et à l'Est de la Méditerranée, compte tenu de la croissance démographique, on estime à **290 millions de personnes la population des pays qui se trouveraient en situation de pénurie d'eau en 2050**.

La part des approvisionnements en eau non durables, provenant de sources fossiles ou de surexploitations, s'accroîtra. On constatera, dans ces conditions, un **épuisement rapide de certaines ressources fossiles** et une poursuite de la destruction d'aquifères côtiers par intrusion d'eau de mer. De plus, l'envasement des retenues de nombreux barrages leur confère une durée de vie limitée (par exemple, les réservoirs d'Algérie ont déjà perdu un quart de leurs capacité initiale) et les sites pour construire de nouveaux barrages s'épuisent. La qualité des eaux et des systèmes aquatiques sera aussi affectée par la croissance des rejets industriels et urbains et par la réduction des écoulements résultant de l'augmentation des prélèvements. La **poursuite de la régression des zones humides** est probable. Ces perspectives exacerbent les facteurs d'accroissement de la vulnérabilité en eau (coûts, santé, conflits).

Alternatives : Agir surtout sur la demande en eau

Les constats et la prospective montrent que l'accroissement de l'offre, qui a constitué la réponse traditionnelle des politiques de l'eau en Méditerranée, atteint aujourd'hui ses limites. Face à cette situation, un vaste champ de progrès concerne la **gestion de la demande en eau**. Elle consiste à réduire les pertes et les mauvaises utilisations (gaspillages, fuites dépassant 50 % dans certaines villes) et à **améliorer l'efficacité de l'utilisation de la ressource**.

Les marges de progrès sont considérables puisqu'une meilleure gestion de la demande permettrait d'économiser un quart des demandes, soit plus de 85 km³/an en 2025. L'agriculture irriguée représente le plus gros potentiel d'économies en volume, avec près de 65 % du potentiel total d'économies d'eau identifié en Méditerranée (pertes de transports réduites de moitié pour atteindre 10 %, efficacité pour l'eau d'irrigation à la parcelle portée de 60 % à 80 %). Le reste du potentiel d'économies d'eau concerne l'industrie pour 22 % (taux de recyclage porté à 50 %) et l'approvisionnement en eau potable pour 13 % (réduction des pertes de transport et des fuites chez les usagers de moitié pour atteindre respectivement 15 % et 10 %). Dans cette perspective optimiste et supposée généralisée à tous les pays méditerranéens, les demandes en eau totales pourraient être de 102 km³/an au Nord et de 144 km³/an au Sud et au Proche-Orient, ce qui équivaldrait globalement à une **diminution de la demande totale actuelle d'une quarantaine de km³/an**. Ces économies d'eau permettraient, par ailleurs, de réaliser des économies d'énergie et des économies financières.

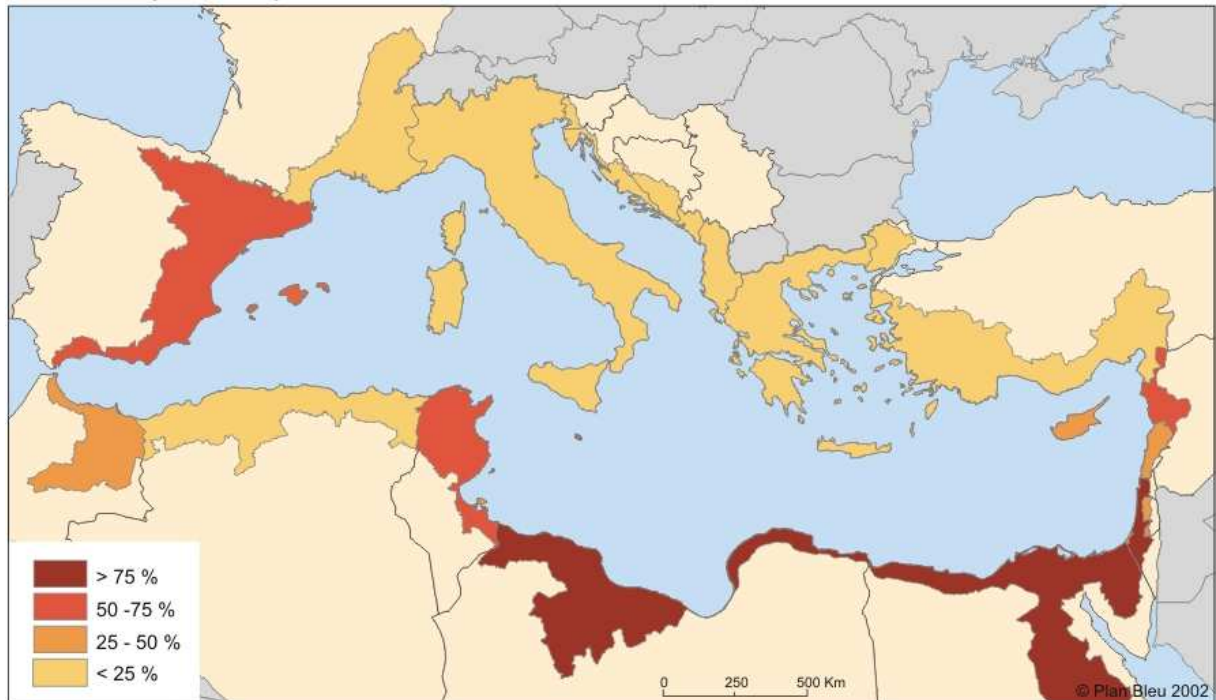
Ces objectifs limitent à la fois les impacts environnementaux, les risques de conflits, le coût d'accès à l'eau et dégagent un potentiel de croissance économique et de stabilité pour la région.

LE CHIFFRE : 25 %

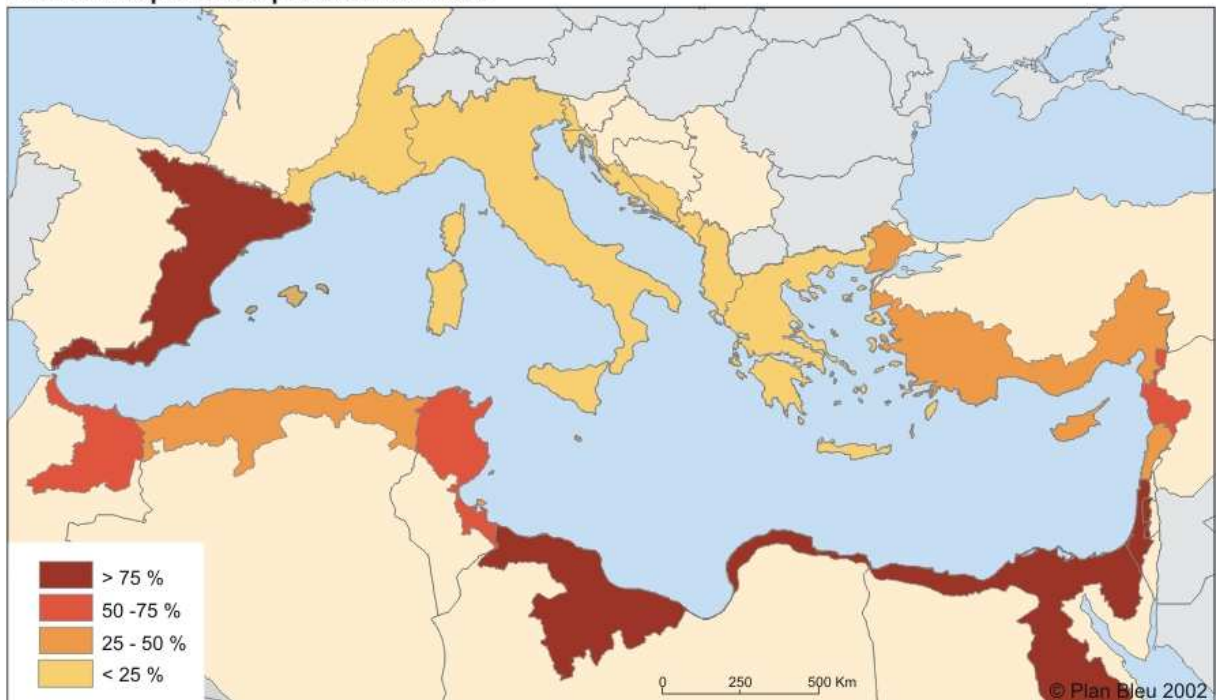
On estime que les pertes d'eau qu'une meilleure gestion permettrait de récupérer dans les pays méditerranéens représentent, en 2005, 25 % de la demande (estimée à 280 km³).

Les indices d'exploitation des ressources en eau naturelles renouvelables

Indices d'exploitation par bassins - 2000



Indices d'exploitation par bassins - 2025



« Processus de Barcelone » : état de la coopération dans le domaine de l'eau en Méditerranée

(Source : rapport établi par le SEMIDE¹ 2008, <http://www.semide.org>)

Constat : richesse des projets mais coordination insuffisante

Le Processus de Barcelone initié en 1995 entre l'Union européenne et les pays du sud et de l'est méditerranéens a donné naissance à de nombreuses initiatives, à divers plans d'action, programmes, études et actions de terrain. D'autres processus menés en parallèle se sont également traduits par diverses activités de coopération. De nombreux acteurs ont été mobilisés ou créés pour mettre en œuvre ces initiatives.

Près de 50 chantiers de coopération sont actifs actuellement, ce qui témoigne de la complexité du domaine traité et de la **richesse des initiatives et des travaux menés**.

Cependant, il a été constaté une certaine confusion et un manque de lisibilité globale dans la mise en œuvre des processus de coopération, qui suscitent les obstacles suivants :

- difficultés pour assurer une coordination efficace, chevauchements, redondances et dispersions ;
- difficultés pour faire émerger une visibilité stratégique cohérente des initiatives ;
- difficultés dans l'évaluation des programmes et des actions menées.

L'efficacité globale du dispositif se trouve donc mise en question, et les résultats restent en deçà des attentes face aux besoins grandissants (de par la croissance démographique, le développement économique et les alarmantes évolutions climatiques).

Orientations proposées

L'eau doit être placée au plus haut niveau politique. Les responsabilités sur l'eau sont souvent dispersées entre plusieurs départements ministériels. Une approche transversale est indispensable : les réflexions stratégiques comme la gouvernance des actions menées doivent être traitées au niveau interministériel.

Une définition paritaire des programmes. Les initiatives de coopération apparaissent souvent orientées du nord vers le sud, ce qui nuit à l'appropriation par tous les partenaires de ces initiatives et des actions qui en découlent. Il est nécessaire de tenir davantage compte des demandes réelles des pays du sud, parfois différentes de celles des pays du nord.

L'élaboration d'une stratégie régionale cohérente et appropriable par tous les partenaires, fondée sur des données et des expériences mutualisées. Elle permettrait une valorisation des compétences et une meilleure coordination des initiatives et des acteurs.

¹

Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau

Une force collective d'innovation financière. Une coordination des bailleurs de fonds apparaît nécessaire pour construire des financements performants adaptés à des opérations qui ne sont pas toujours considérées comme « bancables » dans une approche classique.

Développer une culture de projets concrets. Parallèlement à la réflexion, il est important d'identifier et mettre en œuvre des projets concrets contribuant sur le terrain à l'amélioration de la situation.

« Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée » : un nouveau cadre

Les étapes vers le « Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée »

- 1975 : Création du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM / Nations Unies) - Convention de Barcelone sur la protection de la mer Méditerranée
- 1992 : Sommet Mondial du Développement Durable - Rio
- 1995 : Déclaration de Barcelone (la politique euroméditerranéenne prend le nom de Processus de Barcelone)
- 1996 : 1^{ère} conférence ministérielle euroméditerranéenne sur l'eau – Marseille ; création du SEMIDE (Système euroméditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau)
- 1999 : 2^{ème} conférence ministérielle euroméditerranéenne sur l'eau – Turin ; mise en place du Programme Meda-Eau
- 2000 : Sommet du Millénaire pour le Développement – Nations Unies (New York)
- 2001 : Mise en place de la Stratégie Méditerranéenne du Développement Durable (SMDD) dans le cadre du PAM
- 2002 : Sommet Mondial du Développement Durable – Johannesburg ; mise en place de l'Initiative européenne pour l'eau
- 2003 : Mise en place de la composante méditerranéenne de l'Initiative européenne pour l'eau
- 2007 : Mise en place de la Politique européenne de Voisinage (Union européenne et pays partenaires)
- 13 juillet 2008 : Création du « Processus de Barcelone: une Union pour la Méditerranée » - Paris
- 22 décembre 2008 : 3^{ème} conférence ministérielle sur l'eau – Jordanie

De nouveaux principes fédérateurs et concrets

Lancé en 2007 par le Chef de l'État français, **le projet d'une Union pour la Méditerranée a été inauguré officiellement le 13 juillet, à l'occasion du Sommet de Paris pour la Méditerranée.** Il réunissait 44 États : les 27 de l'Union européenne, 13 pays méditerranéens membres du Processus de Barcelone (Albanie, Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie), et 4 autres pays riverains de la Méditerranée (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monaco, Monténégro), les institutions communautaires et les organisations régionales.

Partant du constat que les écarts de développement se creusent entre les deux rives, aggravant ainsi les risques d'instabilité dans l'ensemble de la région, les Chefs d'Etat et de Gouvernement européens et méditerranéens ont initié une nouvelle dynamique en faveur du partenariat en Méditerranée. Le projet **s'appuie sur les acquis du Processus de Barcelone**, inauguré il y a 13 ans à l'initiative notamment de l'Espagne et de la France, mais il en développe considérablement l'ambition, le fonctionnement et les moyens d'action.

La volonté est de renforcer et approfondir la coopération entre les deux rives de la Méditerranée pour une plus grande solidarité politique, économique et sociale. Il s'agit de développer de grands projets de dimension régionale répondant aux besoins des populations.

Trois principes simples mais essentiels fondent le projet d'Union pour la Méditerranée, pour apporter un élément structurant nouveau :

- **une mobilisation politique au plus haut niveau** par des Sommets de chefs d'Etat et de gouvernement tous les deux ans (le premier ayant eu lieu le 13 juillet 2008 à Paris) ;
- **une gouvernance sur un pied d'égalité** incarnée par une co-présidence nord-sud et un secrétariat permanent paritaire ;
- une mise en avant de **projets concrets de dimension régionale**, créateurs de solidarités de fait.

Les priorités suivantes ont été identifiées :

- **les problématiques environnementales et énergétiques**, avec notamment des propositions en faveur de la dépollution de la Méditerranée, du développement de l'énergie solaire et de la gestion de l'eau ;
- **des réponses aux risques naturels accrus et aux déficits d'infrastructures de transport**, grâce notamment à des programmes conjoints de protection civile et de développement d'autoroutes maritimes ;
- **les défis du développement économique et social en Méditerranée** qui pourraient en partie être relevés grâce à des actions d'appui aux petites et moyennes entreprises, et par des programmes de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

La question de l'eau inclut essentiellement la dépollution de la Méditerranée, la protection du littoral et surtout la **“gestion efficace de la ressource et de la demande en eau”**.

De premiers grands projets concrets ont été également adoptés.

La conférence ministérielle sur l'eau

Deux objectifs : stratégie régionale et projets concrets

Cette conférence, co-présidée par la France, l'Egypte et la Jordanie, a un double objectif :

- **Fixer les lignes directrices d'une stratégie pour l'eau** en Méditerranée, qui devrait être approuvée par les ministres réunis pour la présente conférence au plus tôt en 2010, et si possible soumise aux Chefs d'Etat lors de leur deuxième Sommet en 2010 ;
- **Présenter une première série de projets concrets** et cohérents avec la stratégie régionale fixée.

Définir une stratégie régionale

Les éléments forts proposés pour cette stratégie de l'eau en Méditerranée sont les suivants :

- Afficher une ambition politique de haut niveau permettant de s'attaquer à des problèmes dépassant les moyens d'action d'un seul pays ou d'une seule organisation, notamment ceux liés aux changements climatiques et aux besoins environnementaux ;
- Prendre en compte l'eau comme un élément fondamental de développement des pays du sud et de l'est de la Méditerranée et promouvoir une nouvelle culture de l'eau ;
- Fixer deux grandes finalités : préserver la qualité de l'eau, et trouver un équilibre entre mobilisation de nouvelles ressources en eau et gestion des demandes en eau ;
- Obtenir un accord des parties sur des concepts communs, principalement sur des modes de gouvernance efficaces associant tous les acteurs concernés ;
- Mettre en place une coordination des bailleurs de fonds ;
- Appeler l'attention du futur Secrétariat permanent du « Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée » sur la nécessité d'accorder une priorité aux projets concrets relatifs à l'eau ;
- Renforcer la coordination des initiatives existantes sur les questions d'information et d'expertise ;
- Adopter un mandat pour un groupe d'experts associant les directeurs de l'eau des pays membres du « Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée » afin d'élaborer et suivre la stratégie ;
- Associer la société civile.

Présenter des projets concrets

Il s'agit d'une nouvelle dynamique, partant de projets concrets, de solidarités de fait, qui doivent contribuer au rapprochement entre pays méditerranéens et pays européens.

Ces projets seront à géométrie variable avec les Etats qui souhaiteront y participer en fonction de leur intérêt propre.

Ils ont vocation à être élaborés et mis en oeuvre avec le concours de l'ensemble des acteurs intéressés, en particulier les collectivités locales et régionales, les entreprises privées, les associations et ONG, les universités, les centres de recherche et de formation, les fondations, etc. La réalisation de ces projets associera des financements publics et privés, et ne se limitera pas aux financements communautaires.

La mise en place du Processus de Barcelone a déjà permis d'identifier un certain nombre de projets dans le domaine de l'eau, intéressant les préoccupations prioritaires suivantes :

- Adaptation au changement climatique,
- Equilibre entre mobilisation de nouvelles ressources en eau et gestion des demandes en eau,
- Réhabilitation et valorisation des milieux naturels,
- Dépollution de la mer Méditerranée,
- Technologie et usages efficaces de l'eau

Les travaux de cette conférence s'inscrivent dans l'esprit du Sommet de Paris. Ils se fondent sur la mise en œuvre à court terme de projets concrets de terrain contribuant à la résolution des problèmes aigus soulevés par la dégradation, en qualité comme en quantité, des ressources en eau et par l'écart croissant entre la ressource disponible et l'augmentation des besoins et demandes émanant des secteurs agricole, domestique, industriel, touristique et environnemental.

Exemples de premiers projets identifiés

Adaptation au changement climatique

Etudes d'impact et d'adaptation au changement climatique dans le secteur des ressources en eau pour la zone côtière et les deltas (Egypte)

La mise en place de ce projet peut améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique et les processus d'échange de connaissances au sein de la région.

Contexte

Au cours des dernières décennies, il a été constaté que certaines activités humaines, telles que la combustion du carbone fossile et l'exploitation des terres (ex. : déforestation), ont fortement accru les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES). Ainsi, des changements climatiques sont apparus et devraient perdurer pendant des siècles, voire des millénaires, une fois les concentrations de gaz à effet de serre stabilisées (si cela s'avère possible). Il est prévu que les changements climatiques génèrent une série d'impacts aux niveaux local, régional et mondial affectant l'ensemble des secteurs économiques d'une manière ou d'une autre. Les changements climatiques prévus risquent d'affecter les écosystèmes naturels, y compris les forêts, les marais, les zones côtières, les systèmes de ressources en eaux, l'approvisionnement alimentaire, la santé humaine et les systèmes socio-économiques.

Le changement climatique risque d'augmenter les pressions sur les ressources actuellement en difficulté, particulièrement dans les pays en voie de développement. Des études ont démontré que la plupart des systèmes sont sensibles à la magnitude ainsi qu'au degré de changement climatique. Cependant, la vulnérabilité d'un système aux changements prévus dépend de sa puissance économique et de son infrastructure existante, ce qui rend les pays en voie de développement, tels que l'Égypte et d'autres pays du sud de la Méditerranée, généralement plus vulnérables et moins aptes à s'adapter. En raison du caractère incertain du changement et de son interaction avec les changements non climatiques dans les systèmes non linéaires, il est plus difficile pour les responsables politiques d'anticiper les changements et de prendre des mesures permettant d'atténuer, de s'adapter et de tirer avantage de ces changements. Néanmoins, les connaissances actuelles en matière de changement climatique ne devraient jamais être ignorées lors de la formulation des futures politiques consacrées, par exemple, à la gestion des ressources en eau, à la production alimentaire ou à la protection environnementale.

Exposé du problème

Les ressources en eau sont parmi les secteurs les plus vulnérables aux variations et aux changements climatiques, en Égypte et dans d'autres pays du sud de la Méditerranée. Les précédentes études consacrées aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau, en particulier dans le bassin du Nil, se caractérisent par une forte incertitude qui complique l'élaboration d'éventuelles solutions d'adaptation et la mise en œuvre des capacités d'adaptation requises au sein du système de gestion des eaux.

Objectifs

Ce projet vise à évaluer les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et à mettre au point des stratégies d'adaptation au sein des politiques de gestion des eaux, afin de traiter les problèmes relatifs au changement climatique. Les objectifs spécifiques incluent :

- la réalisation d'une rapide évaluation préliminaire des impacts du changement climatique sur les ressources en eau.
- le soutien des experts régionaux, dans le cadre de leurs études scientifiques, afin d'évaluer les impacts des variations et des changements climatiques sur la disponibilité des ressources en eau.
- la mise en place d'un réseau régional euroméditerranéen, pour l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau, favorisant une meilleure communication et une plus grande implication de divers ministères, gouvernements locaux, instituts de recherche, partenaires, groupements d'entreprises et ONG.
- la mise en œuvre d'un programme régional et d'un plan d'action pour l'adaptation au changement climatique dans le secteur des ressources en eaux.

Résultats attendus

Les résultats suivants devraient être constatés avant la fin du projet :

- Modification du système des ressources en eau, en réponse au changement climatique.
- Identification de stratégies et politiques d'adaptation dans le secteur de l'eau influençant la planification, le fonctionnement et la gestion de l'infrastructure des ressources en eau.
- Création d'un réseau de professionnels du secteur de l'eau au sein des pays de l'Euro-Méditerranée favorisant l'échange d'idées, d'expériences, de meilleures pratiques et d'enseignements retenus au sein de ce secteur.

Equilibre entre mobilisation de nouvelles ressources en eau et gestion des demandes en eau

Economie d'eau en irrigation ; Plan national du Maroc

Le contraste entre les zones irriguées selon les techniques traditionnelles et celles irriguées avec les méthodes modernes serait spectaculaire.

Par ailleurs les chiffres en termes de volumes d'eau économisée (1 milliard de m³ par an au total) sont très parlants au moment où les opinions publiques sont sensibilisées aux problèmes posés par le changement climatique.

L'intérêt du développement de cette approche dans la région méditerranéenne est important.

Contexte

Dans les pays du pourtour méditerranéen, l'irrigation est le facteur dominant en matière de consommation d'eau. Ceci est encore plus vrai pour les pays situés au sud et à l'est de la Méditerranée, pour lesquels la part de l'agriculture représente entre 75% et 85% de l'eau consommée. Ces pays sont aussi ceux pour lesquels les ressources globales sont particulièrement limitées.

Si rien n'est fait, cette situation ne peut que s'aggraver en raison de la croissance démographique, du développement économique et du changement climatique qui se traduira sans doute par une diminution de l'ordre de 20% des précipitations.

Or les techniques d'irrigation restent assez généralement traditionnelles (irrigation gravitaire essentiellement) et particulièrement peu économes en eau. Certains pays ont déjà engagé ou défini d'importants programmes de conversion vers des techniques modernes (irrigation localisée) beaucoup plus économes en eau. Ainsi de nombreuses actions concrètes sont envisagées à court terme dans plusieurs pays.

A titre d'exemple, le Maroc vient de définir un programme national d'économie d'eau en irrigation dont la mise en œuvre est en cours d'engagement.

Projet

Le Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI) a été défini en décembre 2007 ; il prévoit une réalisation sur une période de 15 ans et concerne la conversion de 550 000 ha dont 390 000 ha de périmètres de grande hydraulique et 90 000 ha d'irrigation privée.

Les effets attendus sont :

- Une économie d'eau de 20 à 50%, soit au total 1 milliard de m³ par an à l'issue du programme, et une augmentation des rendements agricoles de 10 à 100%.
- Une augmentation du revenu des agriculteurs et en conséquence la possibilité d'améliorer la tarification de l'eau.
- Une réduction de la demande énergétique du secteur de l'irrigation.

Description

Le programme comprend cinq composantes principales :

- Modernisations collectives,
- Modernisations individuelles,
- Valorisation agricole,
- Renforcement de l'appui technique,
- Mesure d'accompagnement.

Prolongements

Ce programme est propice à l'échange « sud-sud » d'expériences et de compétences : certains pays sont plus avancés que le Maroc dans la modernisation de l'irrigation et leur savoir faire pourrait être mis à contribution pour la mise en œuvre du plan marocain. Dans l'autre sens, le Maroc n'est pas le seul pays dans lequel la modernisation de l'irrigation est nécessaire, et la mise en œuvre de son programme pourrait être transposée dans d'autres pays.

Partenaires

Le Programme est porté par le gouvernement marocain (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, MAPM).

Budget

Le coût global du PNEEI est estimé à 37 milliards de dirhams (4,7 MM US\$ ou 3,3 MM€), dont 30 milliards de dirhams au titre des investissements et 7 MM Dh. au titre des mesures d'accompagnement (100 Dh. équivalent à 8,9 € ou 12,6 US\$).

- Les aménagements externes aux parcelles seront entièrement pris en charge par l'Etat,
- Pour les conversions collectives, les aménagements internes seront entièrement financés par l'Etat qui récupérera, dans le cadre de conventions, 40% de la dépense,
- Pour les conversions individuelles, l'Etat subventionnera les agriculteurs à hauteur de 60%.

Au total, l'Etat fera des avances correspondant à 80% du budget total et les bénéficiaires 20%. Les sources de financement envisagées viendraient de différents bailleurs de fonds, selon les opportunités.

Le PNEEI englobera toutes les opérations d'économie d'eau dans l'irrigation, y compris celle en cours de montage avec la Banque Mondiale (Bassin de l'Oum Er Rbia).

Obstacles

Le principal obstacle est celui des ressources qui pourront être mobilisées auprès des bailleurs. Selon le rythme de financements obtenus, le rythme d'avancement du programme pourra être ralenti ou au contraire accéléré.

Réhabilitation et valorisation des milieux naturels

Projet de transfert mer Rouge – mer Morte

En renforçant la coopération sur l'eau et l'environnement entre les trois parties concernées (Israël, Jordanie et Territoires autonomes Palestiniens), ce projet a aussi un intérêt géostratégique par son ambition de contribuer à la paix et à la stabilité au Proche-Orient.

Contexte

L'idée de réalimenter la Mer Morte par de l'eau de mer est plus que centenaire. En complément de l'évaporation liée à l'extraction industrielle de potasse, la mobilisation des eaux du Jourdain et de ses affluents depuis une cinquantaine d'années essentiellement pour l'irrigation provoque une baisse rapide du niveau de la Mer Morte de l'ordre d'un mètre par an. L'intégrité de cet écosystème unique est menacée à terme, tandis que la demande en eau potable dans la région poursuit une croissance que le bassin hydrographique régional ne peut couvrir à long terme. Les riverains, sous l'impulsion américaine, ont lancé une première étude de pré faisabilité livrée en 1997.

Lors du sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en août 2002, une déclaration commune israélo-jordanienne relance l'idée d'un projet de transfert d'eaux de la mer Rouge vers la mer Morte, baptisé « Conduite de la Paix ». Cette solution politique est privilégiée par rapport aux projets nationaux (publics ou privés sur des tracés en provenance de la Méditerranée ou de la Mer Rouge), permettant de manière concertée :

- la satisfaction des besoins en eau de la région à moyen terme,
- des économies d'échelles,
- le « sauvetage » de la Mer Morte

Les trois parties (Israël-Jordanie-Territoires Autonomes Palestiniens) approuvent les termes de référence pour le lancement d'une étude de faisabilité en mai 2005. Un mandat est ensuite confié à la Banque mondiale pour conduire les études technico-économiques et les études d'impact environnemental et social d'un tel projet d'aménagement aussi appelé Red-Dead. La France, principal donateur (\$ 3,5 M sur un total de \$ 15.0 M), aux côtés de 6 autres pays, finance cette phase d'étude qui a démarré au printemps 2008 et devrait se poursuivre jusqu'à fin 2010. La réalisation proprement dite pourrait se concevoir par étapes sur une période de 10 ans environ pour un coût estimé dans la fourchette de \$ 5.0 à 10.0 milliards.

Projet

Le projet de transfert d'eau a pour objectifs de :

- stabiliser le niveau de la mer Morte ;
- produire de l'hydroélectricité ;
- produire, par dessalement, des ressources en eau douce supplémentaires pour répondre aux besoins à long terme de la région.

Il comprendrait une conduite acheminant de l'eau de mer prélevée dans le golfe d'Aqaba sur la rive jordanienne jusqu'à une unité de dessalement située à proximité de la mer morte.. Les volumes envisagés (2 Milliards m³ par an dont près de la moitié pourraient être destinés au dessalement) confèrent à ce projet une dimension exceptionnelle. Le flux dessalé serait redirigé vers les centres urbains de Jordanie et de Cisjordanie tandis que la saumure extraite du dessalement ainsi que le solde de l'eau de mer non dessalée seraient rejetés dans la mer morte. Cet apport exogène permettrait dans un premier temps de stopper la baisse du niveau de la Mer Morte et l'effondrement de ses berges.

Il est également envisagé de tirer profit de la pente naturelle entre le niveau 0 de la mer Rouge à Aqaba et celui de la Mer morte –400 mètres pour produire de l'hydroélectricité.

Le projet Red-Dead constituerait en complément des mesures d'optimisation de la gestion des ressources conventionnelles d'eau et du retraitement des eaux résiduaires une réponse massive au déficit structurel de la région à l'horizon 2030.

Des interrogations à caractère scientifique doivent toutefois être levées au cours des 2 prochaines années notamment quant à l'impact du pompage d'eau sur l'écosystème marin du golfe d'Aqaba et aux conséquences de l'apport d'eau et de saumure sur l'écosystème de la mer morte.

Une fois démontrée sa faisabilité technique et économique et étudiées les conditions dans lesquelles il peut satisfaire les objectifs de préservation de l'environnement, la mobilisation de financements internationaux publics et privés pour la réalisation des infrastructures constituera le prochain défi à la hauteur de l'importance économique, humaine et historique de ce projet pour les partenaires riverains de la mer morte.

Réhabilitation du cours inférieur du Jourdain (Israël, Jordanie, Territoires Autonomes Palestiniens)

Ce projet illustrerait l'engagement d'une démarche internationale, alliant de façon consensuelle et raisonnée la sauvegarde de l'environnement et le développement économique, dans le but de remédier à la détérioration du potentiel environnemental, économique et touristique d'un lieu emblématique de l'histoire méditerranéenne

Contexte

Le bassin du Jourdain accompagne la culture méditerranéenne depuis les débuts de l'histoire ; il est étroitement lié aux fondements des trois religions monothéistes. C'est en outre une zone très riche en biodiversité.

Pourtant, le cours inférieur du Jourdain – entre le lac de Tibériade et la mer Morte – est très gravement détérioré du fait des prélèvements d'eau excessifs. En été, certaines portions de son cours sont à sec ou ne contiennent plus que des eaux usées, interdisant le développement économique, notamment touristique, alors qu'un fort potentiel existe.

Projet

Le projet propose une approche régionale globale de la réhabilitation du Jourdain inférieur pour restituer au fleuve le flux minimum qui lui est nécessaire et traiter en amont les eaux résiduaires qui s'y déversent. Il s'agit de transférer au fleuve les économies d'eau qui peuvent être réalisées dans la région considérée dans son ensemble.

Ce projet est fondé sur la notion de « parts contributives ». Ses objectifs sont les suivants :

- identifier, au niveau local, les économies d'eau potentielles, constituant autant de « parts contributives » à restituer au fleuve ;
- aider à l'émergence d'une volonté politique pour concrétiser ces transferts.

Description

Le projet propose d'entreprendre les actions suivantes, en les fondant sur une compréhension approfondie de l'environnement :

- évaluation du débit minimum nécessaire pour réhabiliter le cours inférieur du Jourdain ;
- identification des sources de pollution du fleuve ;
- identification des obstacles face à l'évolution des politiques de l'eau ;
- analyse transfrontalière pour identifier les opportunités d'économie/transfert dans chacun des trois pays, pour les secteurs agricole, domestique et industriel ; l'addition de ces « parts contributives » permettrait d'atteindre le flux nécessaire à la réhabilitation du fleuve ;
- élaboration d'un plan stratégique d'action à destination des décideurs ayant pouvoir de mobiliser chaque « part contributive », en impliquant dans les trois pays tous les départements ministériels concernés : eau, infrastructures, agriculture, environnement, tourisme et finances ;
- mise en place de centres d'assistance, bénéficiant de soutiens internationaux, pour aider à la mise en œuvre du plan.

L'originalité de la démarche réside, entre autres, dans la mobilisation d'experts israéliens, jordaniens et palestiniens pour constituer des équipes d'expertise transdisciplinaires chargées des actions projetées.

Prolongements

L'approche transnationale du projet permettrait de développer une meilleure compréhension réciproque des politiques en matière d'eau et contribuerait ainsi à l'instauration de la paix.

La mise en œuvre du plan d'action favoriserait le développement d'une offre touristique dans la région. En particulier, une réalisation symboliquement forte pourrait être la création d'un parc naturel réparti territorialement entre les trois pays.

La méthodologie envisagée peut être étendue à d'autres cours d'eau fortement dégradés du fait de prélèvements d'eau excessifs.

Partenaires

Le porteur du projet est l'ONG Friends of the Earth Middle East (FoEME). Le projet bénéficie du soutien de collectivités territoriales situées sur les deux rives du Jourdain. Y sont également associées des universitaires israéliens, jordaniens, palestiniens, français et britanniques. La Fondation Chirac envisage d'y apporter son concours.

Budget

Les études requises pourraient être achevées dans un délai de 24 à 30 mois, pour un coût estimé à 2 Millions d'Euros.

Il serait pertinent que ces études soient perçues par les Autorités politiques riveraines comme un complément harmonieux du projet Red-Dead, traduisant ainsi le souci d'une démarche intégrée de sauvegarde environnementale et de gouvernance transfrontalière des ressources en eau.

La France souhaite que la communauté internationale favorise cette approche par les Parties riveraines et qu'au cours des 2 prochaines années les 2 projets franchissent le stade des études de définition afin de permettre les décisions opérationnelles.

Dépollution de la mer Méditerranée

Assainissement du Caire (Egypte) / extension de la station d'épuration de Gabal El Asfar et renforcement des capacités de sa maîtrise d'ouvrage

Ce projet présente un intérêt majeur du fait du faible développement à ce jour du traitement des eaux usées agglomérations méditerranéennes. Il pourrait servir d'exemple pour d'autres grandes agglomérations.

Contexte

Le schéma directeur d'assainissement date de 1978. Il prévoit l'extension de la capacité du réseau de collecte des eaux usées et son extension aux nouvelles zones d'urbanisation, et la concentration du traitement des eaux usées dans deux grandes stations d'assainissement modernes, Gabal El Asfar pour la rive orientale et Abou Rawash pour la rive occidentale. Le déficit de capacité de traitement est estimé à 1,37 M m³/j pour la seule rive Est. Les eaux usées non traitées sont rejetées directement dans le système de canaux de drainage qui traversent le Delta et se déversent dans la Méditerranée.

La première étape de la station de Gabal El Asfar a été mise en service en 1998 avec une capacité de traitement de 1,2 M m³/jour, desservant une population de 6 millions d'habitants.

La deuxième étape a été mise en service en 2005 avec une capacité supplémentaire de 500 000 m³/jour (en réalité près de 600 000 m³/j sont traités). La station a donc actuellement une capacité de 1,7 M m³/jour et utilise la technologie classique des boues activées. 60% de ses besoins en énergie sont satisfaits par l'électricité produite à partir du méthane généré par la station.

Un projet d'optimisation de ces deux étapes est en cours, sur financement du budget égyptien. Il permettra de porter la capacité de traitement totale de la station à 2 M m³/jour.

Projet

Le projet consiste à réaliser une extension de capacité de 500 000 m³/jour de la station de traitement des eaux usées de Gabal El Asfar. Le traitement envisagé est un traitement par boues activées, avec digestion des boues et production de biogaz et possibilité d'un traitement tertiaire.

Ce projet permettra donc de porter la capacité de la station à 2,5 M m³/jour. Il sera construit sur le site actuel de la station.

Budget

Le montant global du projet (mis à jour en juillet 2007) est de 200 M€, dont 54% de coûts locaux et le reste de coûts en devises. Ce coût ne couvre que la partie « construction ». Le plan de financement prévoit :

- un auto-financement égyptien de 103 M€,
- un co-financement Banque Africaine de Développement (47 M€) et Agence Française de Développement (50 M€)

En complément de ces financements, il serait utile de trouver environ 1 M€ de subvention pour renforcer les capacités de la maîtrise d'ouvrage.

La reconnaissance du projet se traduirait par la mobilisation de financements internationaux, justifiés par son importance économique, humaine et environnementale.

Valorisation des eaux usées traitées du Grand Tunis (Tunisie)

Ce projet présente un intérêt majeur du fait du faible développement à ce jour de la valorisation des eaux usées traitées par les agglomérations méditerranéennes. Il pourrait servir d'exemple pour d'autres grandes agglomérations.

Contexte

La Tunisie est confrontée à une faible disponibilité de la ressource en eau, déjà mobilisée à 95%, pour sa fraction renouvelable. C'est pourquoi la réutilisation des eaux usées traitées est une problématique majeure pour les autorités tunisiennes et donc pour l'ONAS, société nationale ayant compétence sur l'assainissement. Selon ses indications, 65 M m³ d'eaux usées traitées (plus du quart des 237 M m³ épurés chaque année) sont actuellement réutilisés pour l'arrosage de 9 000 ha d'espaces verts et de loisirs (golf) et pour l'irrigation.

Projet

La Tunisie souhaite approfondir la voie dite des ressources en eau non conventionnelles. L'étude d'un projet ambitieux de transfert et de réutilisation partielle des eaux usées traitées du Grand Tunis aux fins d'irrigation et de recharge des nappes figure dans le Programme d'investissement des points chauds (« Hot Spots ») de la Méditerranée, répertoriés par la Commission européenne, en vue du programme « Horizon 2020 ».

Les premiers éléments de scénarios concernent la réutilisation éventuelle des eaux usées traitées du Grand Tunis, dont le volume est estimé à 132,4 M m³ en 2021.

Quatre scénarios qui peuvent être mixés sont envisagés par une étude de définition en cours, pilotée par les autorités tunisiennes :

- la création au maximum de 33 100 ha de périmètres irrigués (cultures céréalières et fourragères, oliviers et introduction de la culture de jatropha dans les gouvernorats de Sousse, Zaghouan et Kairouan),
- la recharge de nappes pour 50 M m³ (gouvernorats de Ben Arous, Bizerte, Nabeul, Zaghouan, Sousse et Kairouan),
- un mélange des deux premiers scénarios (90,5 M m³ irriguant 23 000 ha et 41 M m³ rechargeant les nappes du Cap Bon),
- un scénario de rejet par deux émissaires en mer (2,91 m³/s de débit pour le premier émissaire de 3 300 m de longueur et 3,49 m³/s pour le second de 4 800 m de longueur).

Budget

Les autorités tunisiennes ont lancé la première partie d'une étude de faisabilité de ce projet sur ressources propres. Le comité de pilotage est présidé par le ministère de l'environnement tunisien, tutelle de l'Office national de l'assainissement (ONAS). Ceci étant, l'étude de faisabilité proprement dite incluant les éléments de faisabilité technico-économique, reste à lancer. Plusieurs partenaires européens ont été sollicités de manière informelle. Cette étude pourrait être partiellement financée en 2009 par la Facilité d'Investissement de Voisinage de la Commission européenne.

Les montants d'investissement ne sont pas validés à ce stade, mais le projet pourrait s'élever à 500 M€ et nécessiterait la participation de plusieurs bailleurs de fonds.

La reconnaissance du projet se traduirait par la mobilisation de financements internationaux, tant pour l'étude de faisabilité que pour la réalisation du projet lui-même, justifiés par l'importance économique, humaine et environnementale d'un tel projet.

Contrôle de la qualité de l'eau dans les lacs du Nord et les bras du fleuve du Nil, grâce à l'utilisation de technologies de sondage à distance (Egypte)

Ce projet participera à l'élaboration d'une carte locale indiquant la qualité de l'eau dans les lacs du Nord et le delta du Nil. Cela permettra d'améliorer la qualité de l'eau de mer aux niveaux local et régional et pourra être généralisé à d'autres sites situés sur le littoral de la mer Méditerranée.

Contexte

La turbidité de l'eau et la prolifération d'algues nocives sont deux paramètres importants pour l'évaluation de la qualité de l'eau en mer Méditerranée. Les observations actuelles évoquent un effet dominant de l'évacuation d'eau douce et du vent sur ces paramètres. Cependant, il s'avère toujours difficile d'établir un lien significatif en raison des fortes variations habituelles et de la faible durée de vie de ces paramètres en région méditerranéenne. Les techniques de sondage à distance devraient participer au contrôle de la qualité de l'eau dans les lacs du Nord et dans le delta du Nil, étant donné que plusieurs plateformes d'observation par satellite sont actuellement disponibles et que de nouveaux sondeurs sont en cours de lancement, afin d'accroître nos capacités en termes d'évaluation et de contrôle de la qualité de l'eau. A court et long termes, cela nous permettra d'améliorer la qualité de l'eau de la mer Méditerranée de manière rentable.

Exposé du problème

L'impact des êtres humains sur le cycle de l'eau, les eaux terrestres et les écosystèmes est de plus en plus important, particulièrement en matière de qualité de l'eau. Ainsi, la dégradation de la qualité de l'eau contribue fortement à l'insécurité mondiale dans le domaine de l'eau. Il apparaît clairement qu'aux endroits où l'eau se déverse dans la mer Méditerranée, la qualité de cette eau se dégrade avec le temps. La qualité de cette eau doit donc être contrôlée afin d'identifier les endroits où elle se dégrade et de mettre en place des programmes permettant de l'améliorer (ex. : points névralgiques).

Objectifs

- Revoir les actuels programmes de contrôle de la qualité de l'eau pour les lacs du Nord et le delta du Nil.
- Revoir et utiliser les techniques de sondage à distance pour contrôler la qualité de l'eau, et ce afin de participer à la réduction de la pollution des eaux.
- Contrôler la qualité de l'eau drainée dans la Méditerranée afin d'améliorer la qualité de l'eau de la mer Méditerranée.
- Recommander des indicateurs de qualité et des plans de classification de l'eau.

Résultats attendus

- Cartes indiquant la qualité de l'eau dans les lacs du Nord et le delta du Nil.
- Plan détaillé des paramètres de la qualité de l'eau lorsque des problèmes de qualité existent.
- Recommandations relatives aux améliorations de la qualité de l'eau.

Technologies et usages efficaces de l'eau

Installation de petites unités de dessalement d'eau saumâtre fonctionnant avec l'énergie solaire (Jordanie, Maroc, Tunisie)

Contexte

La mise à disposition pour les populations rurales du Sud et de l'Est de la région méditerranéenne de ressources adéquates permettant une sécurité d'approvisionnement en eau potable est un des principaux facteurs de développement économique et social.

Une des spécificités méditerranéennes consiste en la fixation d'un tissu urbain-rural constitué par des rassemblements de population souvent situés à proximité des grandes agglomérations urbaines et dépourvus d'alimentation en eau potable. Cet état de fait génère des contraintes entraînant souvent des déséquilibres sociaux (exode rural, absence de scolarisation plus particulièrement pour les filles).

C'est dans ce contexte qu'un projet pilote, au titre du plan d'action adopté lors de la Conférence ministérielle euroméditerranéenne de Turin (1999) a permis de développer un concept d'approvisionnement des régions rurales en eau douce produite à partir d'eau de mer ou d'eau saumâtre. Ce projet (ADIRA²) a pu implanter des stations de dessalement fonctionnant à l'énergie solaire dans quatre pays (Chypre, Jordanie, Maroc et Turquie) mais c'est au Maroc qu'ADIRA a concerné des populations rurales.

² Autonomous Desalination system concepts for seawater and brackish water In Rural Areas with renewable energies - Potentials, Technologies, Field experience, Socio-technical and Socioeconomic impacts – Système de dessalement autonome des eaux salées ou saumâtres en zones rurales et alimenté par des énergies renouvelables

Projet

Compte tenu des résultats obtenus par ADIRA, il est envisagé de réaliser la mise en place d'une véritable synergie méditerranéenne dans ce secteur en élargissant le périmètre d'implantation de ce type de station autonome de dessalement à d'autres pays (Tunisie, Jordanie, Egypte...).

Un tel projet s'appuie sur un véritable partenariat dans le cadre du « Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée », puisqu'il permettra de développer des actions renforcées de coopération par la mise à disposition de technologies et de concepts permettant la réalisation de ces stations autonomes de dessalement.

Ce projet sera initié par une étude régionale de faisabilité qui fera l'état des lieux sur ces nouveaux concepts basés sur les énergies renouvelables et plus particulièrement l'énergie solaire.

Suite à cette étude, il sera procédé à l'identification des sites potentiels par pays et dégagé une tranche prioritaire de réalisation. En cas de généralisation d'un tel système, il est clair que le pays intéressé l'intégrera dans ses priorités.

Compte tenu de son importance, un tel projet doit être facilité et coordonné par une institution régionale qui s'appuiera sur les services concernés de chaque pays de la région. Un comité ad hoc pour encadrer ce projet devra être implanté.

Budget et partenaires

Un budget alloué à un tel projet serait de l'ordre de 35 M€ ; ce projet permettra d'avoir des retombées macro-économiques sur un grand nombre de pays de la région méditerranéenne. Il pourra être initié par la Tunisie en collaboration avec le Maroc et la Jordanie.

L'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME), en tant que centre régional d'expertise et d'évaluation, pourra lancer un tel projet qui devra être pris en charge graduellement par les pays de la région.

La reconnaissance du projet se traduirait par la mobilisation de financements internationaux, justifiés par son importance économique, humaine et environnementale.

ANNEXES

Première liste de projets identifiés comme exemples sur le thème de l'eau

(POUR INFORMATION UNIQUEMENT – PAS POUR ADOPTION
LISTE PRÉSENTÉE PAR LA FRANCE, LA JORDANIE, LA GRÈCE, L'ESPAGNE, LES
PAYS-BAS, l'EGYPTE et la TURQUIE)

A. Projets financés et reproductibles

1. Adaptation au changement climatique :
 - Techniques agricoles sous couvert végétal (Tunisie)
2. Equilibre entre mobilisation de nouvelles ressources en eau et gestion des demandes en eau :
 - Gestion efficiente de l'eau agricole dans la Vallée du Jourdain (Jordanie)
 - Gestion partagée du système aquifère du Sahara septentrional (Algérie, Libye, Tunisie)
3. Réhabilitation et valorisation des milieux naturels :
 - Restauration de la lagune côtière de Korba par valorisation d'eaux usées traitées (Tunisie)

B. Projets à finaliser

1. Adaptation au changement climatique :
 - Evaluation des risques liés à la remontée du niveau de la mer dans le Delta du Nil (Egypte)
 - Cadre de coopération entre tous les acteurs, au sein d'un même pays ou entre pays, pour la promotion du développement durable dans la région Méditerranée avec un accent particulier sur l'eau (tous les pays méditerranéens)
 - Coopération pour des études sur l'impact du changement climatique et les solutions pour s'y adapter dans le domaine des ressources en eau (Egypte, pays méditerranéens)
 - Etudes sur l'impact du changement climatique et les solutions pour s'y adapter, dans les deltas et sur la ligne côtière (Egypte, pays méditerranéens)

2. Equilibre entre mobilisation de nouvelles ressources en eau et gestion des demandes en eau :

- Installation de petites unités de dessalement fonctionnant avec l'énergie solaire (Maroc, Tunisie, Jordanie)
- Economie d'eau en irrigation (Maroc)
- Valorisation des eaux usées traitées du Grand Tunis (Tunisie) (projet de programme « Horizon 2020 »)
- Réhabilitation du projet d'irrigation Southern Ghors (Jordanie)
- Amélioration de l'applicabilité technique des moyens statistiques regroupant l'équilibrage budgétaire dans le domaine de l'eau et l'attribution des ressources en eau (Jordanie)
- Mise en œuvre d'un système d'aide à la décision (Jordanie, Territoires Palestiniens, Israël)
- Projet de réutilisation des eaux usées de Whadi Shalala (Jordanie)
- Valorisation des eaux saumâtres de Husban pour approvisionner Amman (Jordanie)
- Projets d'amélioration de l'irrigation et de réhabilitation des systèmes de drainage (Egypte)

3. Réhabilitation et valorisation des milieux naturels :

- Transfert Mer Rouge – Mer Morte (Israël, Jordanie, Territoires Palestiniens)
- Réhabilitation du cours inférieur du Jourdain (Israël, Jordanie, Territoires Palestiniens)
- Restauration de l'environnement du bassin du Yarmouk et proposition de stratégies pour une meilleure gestion et une utilisation optimale des ressources en eau du Yarmouk (Jordanie, Territoires Palestiniens, Syrie, Israël).

4. Dépollution de la mer Méditerranée :

- Assainissement du Caire / extension de la station d'épuration de Gabal El Asfar et renforcement des capacités de sa maîtrise d'ouvrage (Egypte) (projet de programme « Horizon 2020 »)
- Promotion de dispositifs minimisant l'impact des rejets industriels (Maroc, Tunisie)
- Gestion des ressources en eau pour réduire les risques de pollution (Jordanie, Territoires Palestiniens, Israël).

- Assainissement (Maroc - Programme national d'amélioration de l'environnement dans les écoles rurales - et Turquie)
- Contrôle de la qualité de l'eau dans les lacs du Nord et les affluents du Nil par le biais de technologies de télédétection (Egypte)
- Amélioration de l'efficacité et de la performance des stations de pompage dans le Nord du Delta du Nil (Egypte)
- Utilisation de l'énergie solaire dans le cadre d'économies d'énergie et de protection de l'environnement (Egypte)
- Contrôle et gestion des eaux de ballast en Méditerranée (région)

5. Technologies et usages efficaces de l'eau

- Dessalement de l'eau de mer (Tunisie, Maroc, Algérie)
- Technologie d'efficacité en eau : modernisation de l'irrigation (Algérie)
- Transfert de technologies (centre expérimental de traitement non conventionnel des eaux usées dans les petites villes - Maroc)
- Mise en place d'un système national d'information sur l'eau (Jordanie, pays membre du SEMIDE - Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau)
- Composante méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'Union européenne – Faire de l'eau une priorité politique, soutenir la recherche technologique et développer des capacités régionales (pays méditerranéens)
- Développement des capacités dans les domaines de la GIRE (Gestion intégrée des ressources en eau), de la qualité de l'eau, des systèmes d'information, du changement climatique et du monitoring (Egypte, pays méditerranéens)
- Mettre en place un comité conjoint permanent de recherche entre les pays Euro-Med (Egypte, pays méditerranéens)
- Réforme institutionnelle (Egypte, pays méditerranéens)

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Dimanche 21 décembre 2008

08:30 – 16:45 **Journée de la société civile**

17:45 – 19:45 **Présentation de projets concrets**

Lundi 22 décembre 2008

09:00 **Accueil**

09:30 **Session inaugurale co-présidée par la Jordanie, l'Égypte et la France**
- Discours de M. Raed Abu Soud, Ministre jordanien de l'Eau et de l'Irrigation
- Discours de M. Mahmoud Abou Zeid, Ministre égyptien des Ressources en Eau et de l'Irrigation
- Discours de M. Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
- Discours de M. Stavros Dimas, Commissaire chargé de l'Environnement, Commission européenne

10:30 **Photo de famille**

11:00 **Session du matin – L'eau en Méditerranée : une Stratégie pour l'eau en Méditerranée**

12:30 **Déjeuner**

14:30 **Session de l'après-midi - L'eau en Méditerranée : des projets concrets**

15:30 **Adoption de la Déclaration ministérielle**

15:45 **Session de clôture par les trois Ministres jordanien, égyptien et français**
- M. Mahmoud Abou Zeid, Ministre égyptien des Ressources en Eau et de l'Irrigation
- M. Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
- M. Raed Abu Soud, Ministre jordanien de l'Eau et de l'Irrigation

16:15 – 16:45 **Conférence de presse**